



HAL
open science

Deux nouvelles inscriptions municipales de Dougga

Samir Aounallah, Hernán González Bordas, Louis Maurin

► **To cite this version:**

Samir Aounallah, Hernán González Bordas, Louis Maurin. Deux nouvelles inscriptions municipales de Dougga. *CHRONIQUES D'ARCHÉOLOGIE MAGHRÉBINE* Revue de l'Association historique et archéologique de Carthage, 2022, pp.126-129. hal-03925213

HAL Id: hal-03925213

<https://hal.science/hal-03925213v1>

Submitted on 5 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

II - 2. Samir AOUNALLAH, Hernán GONZALEZ-BORDAS et Louis MAURIN, *Deux nouvelles inscriptions municipales de Dougga*

Ces deux inscriptions sont de découverte ancienne ; elles viennent d'être récemment intégrées à l'inventaire du site ; elles feront l'objet d'une publication plus approfondie, à l'occasion du 22^e colloque de *L'Africa Romana* qui aura lieu à Sbeitla en décembre 2022.

104. Dédicace à M Vibius Felix par le pagus Thuggensis (fig. 104).

Stèle en calcaire incomplète en bas, découverte en 2006 dans le mur nord du rempart byzantin ; elle a été extraite du mur et déposée dans les réserves du site, les citernes d'Aïn Mizeb. Dimensions : 100/45/31 cm.

Huit lignes en capitales allongées et étroites, avec peu d'abréviations ; points séparatifs. Sauf pour l'initiale de la l. 1 et le début de la l. 2, le texte est partout lisible, que ce soit à travers des fragments de lettres au début des lignes 2 et 3 ou des traces de lettres dans une large rainure verticale qui traverse les lignes 5 à 8. Lettres de 6,5 (l. 1) à 4,5 cm (l. 8). Interligne : 3.

[M]• VIBIO• M• FILIO• ARN
 [FELI]CI• PONTIFICI• C• C• I• K
PAGI ET
 PATRONO• CIVITATIS• OB
 MVNIFICIENTIAM• VIBI
 GEMELLI• PATRIS• EIVS• PAGVS
 THVGGEN• D D• PECVNIA• PVB• P
 CVRATORIBVS• P VIBIO IANV
 ARIO L• MAGNIO• INGENVO

[M(arco)] Vibio M(arci) filio Arn(ensi) / [Feli]ci, pontifici c(oloniae) C(oncordiae) I(uliae) K(arthaginis), / patrono pagi et ciuitatis, ob / munificentiam (sic) Vibi(i) / Gemelli patris eius pagu(s) / Thuggen(sis), d(ecreto) d(ecurionum) pecunia pub(lica) p(osuit), / curatoribus P(ublio) Vibio Ianu/ario, L(ucio) Magnio Ingenuo.

Apparat critique : L. 1, le personnage est connu par une autre inscription (DFH, 71 = CIL, VIII, 26589) qui donne sa dénomination complète, M. Vibius Felix Marcianus dont le second surnom est omis ici ; on peut donc restituer à coup sûr le début des l. 1 et 2 ; l. 3, omission de *pagi et* lors de la gravure ; la hauteur de l'interligne a permis de la rattraper ensuite d'une manière claire et discrète ; l. 4, *munificentiam*, comme dans l'hommage à M. Vibius Gemellus

Marcianus, père du personnage honoré⁵ dont la dénomination est abrégée, puisque le prénom (M.) et le second surnom (*Marcianus*) sont omis.

« À Marcus Vibius Felix fils de Marcus, de l'*Arnensis*, pontife de la colonie *Concordia Iulia* de Carthage, patron du *pagus* et de la cité, en raison de la générosité de son père Vibius Gemellus, le *pagus* de *Thugga* par décret des décurions, aux frais publics. Curateurs : P. Vibius Ianuarius et L. Magnus Ingenuus ».

Date : Sans doute sous le règne de Marc Aurèle. D'après *DFH* 71, M. Vibius Felix avait épousé Asicia Victoria, celle qui fut la femme la plus célèbre de Dougga pour avoir joué un rôle politique entre 195 et 205, années où fut préparé et réalisé le passage de la commune double au municiple. M. Vibius Felix était probablement décédé à cette époque, et il avait dû exercer le double patronat sous le règne de Marc Aurèle. On est invité à proposer cette date haute en raison de l'étroite parenté entre cet hommage et celui qui fut dédié, probablement au début du règne d'Antonin, à son père M. Vibius Gemellus Marcianus.

Remarques : L'hommage est rendu à *M. Vibius Felix Marcianus* non pour sa gestion du double patronat, mais en raison de la générosité de son père qui avait été curateur lors de la construction des *templa Concordiae*. Il est très fréquent à Dougga sous les derniers Antonins et les Sévères, d'associer



Fig. 104.

5 L. MAURIN, « Un nouveau patron du *pagus* et de la cité pérégrine à Dougga (*Thugga*, Afrique proconsulaire) », *Epigraphia e antichità*, 45, 2020, p. 19-32.

la famille ou tel de ses membres au don d'un monument ou, comme ici, à un hommage.

105. Hommage à un *princeps pagi* (Fig. 105)

Stèle haute ou base de statue. *Matériau* : Calcaire. *État du monument* : Incomplet en haut, en bas et à gauche. *Lieu de découverte* : Dougga, peut-être à l'ouest de la maison *Omnia tibi felicia*. *Condition de la découverte* : Inconnue, peut-être en 1959/1961, lors des travaux de dégagement effectués dans le cadre des chantiers de lutte contre le chômage. *Lieu de conservation* : Dougga, citernes d'Aïn Mizzeb. *Dim.* : [71]/[45,5]/40 cm. *Champ ép.* : il se confond avec la face inscrite du support. Marge inférieure : 19 cm. Marge à droite : l. 1,2,5 : 0 cm ; l. 3 et 4 : 6,5 cm ; la l. 7 est centrée. *Style de l'écriture* : capitales allongées et étroites, peu d'abréviations, points séparatifs. *Lettres* : L. 1 et 2 : 5,5 cm ; l. 3 à 7 : 5 cm. Interligne : 1,5 cm.

[- - - - -] IO T FIL ARN SI[M-
PLICI] PRINCIPI PAGI PATRO-
[NO PA] GI ET CIVITATIS DEC
[CCIK/CIK CI] VITAS THVGG D D
[P P OB MERITA] CVRATORIBVS
[- - - - -] ATO CALPVRNIO
uac [Ins] TITORE

---io T(iti) fil(io) Arn(ensi) Si[m/plici], principi pagi, patro/[no pa]gi et ciuitatis, dec/[urioni] C(oloniae) C(oncordiae) I(uliae) K(arthaginis) ci]uitas Thugg(ensis) d(ecreto) d(ecurionum)/ [p(ecunia) p(ublica), ob merita], curatoribus/ [---]ato, Calpurnio/ [Ins]titore.

Apparat crit. : La régularité de l'écriture permet de restituer avec vraisemblance la partie gauche du texte, l'espace disponible étant donné par les restitutions assurées des lignes 2 et 3.

« À ---ius Simplex fils de Titus, prince du *pagus*, patron du *pagus* et de la cité, decurion de la colonie *Concordia Iulia Karthago*, la cité de *Thugga* par décret des décurions, aux frais publics, en raison de ses mérites. Curateurs : ---atus, Calpurnius Institor ».

Date : Probablement 150/170 d'après le style de l'écriture. L'époque est celle d'une étroite collaboration entre les deux communautés, qui progressera encore sous Commode où la commune double sera dirigée par l'*uterque ordo*.

Remarques : L'intérêt du texte tient dans les fonctions remplies par le personnage honoré : on a ici la première attestation indiscutable du titre de *princeps pagi* (cf. MAURIN, *sous presse*⁶), président de l'*ordo*, et le quatorzième titulaire au II^e siècle du double patronat.

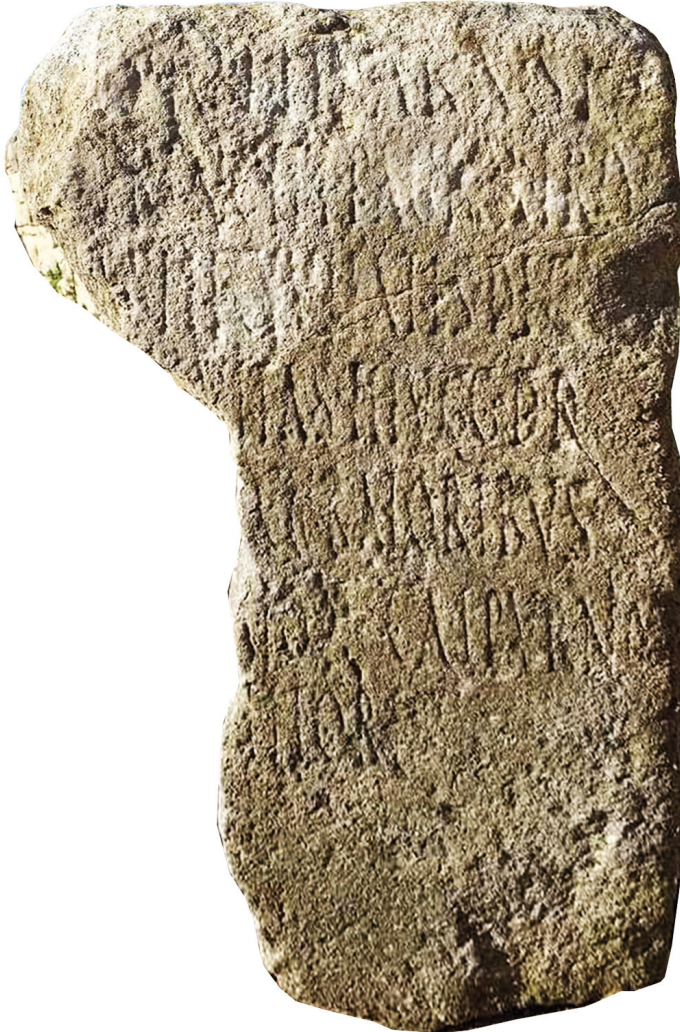


Fig. 105.

6 L. MAURIN, « Les princes de Dougga » (*sous presse*).